



HAL
open science

Rechercher la race : les défis d'une enquête à mots couverts

Solène Brun

► **To cite this version:**

Solène Brun. Rechercher la race : les défis d'une enquête à mots couverts. Genèses. Sciences sociales et histoire, 2021, n° 125 (4), pp.77-94. <10.3917/gen.125.0077>. <hal-04330026>

HAL Id: hal-04330026

<https://hal.science/hal-04330026v1>

Submitted on 7 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Rechercher la race : les défis d'une enquête à mots couverts

Solène Brun

Article paru dans *Genèses* 2021/4 (N° 125), pages 77 à 94.

Lorsque l'on tente d'évoquer les questions raciales en France, « les mots se dérobent » (D. Fassin 2006 : 19) : la recherche est prise dans un double embarras, à la fois éthique et pratique (*ibid.*), la difficile dicibilité de son objet – réputé éthiquement condamnable – compliquant inévitablement sa saisie par les sciences sociales¹. Comme l'ont montré de nombreux travaux, l'idéologie *colorblind* en France est non seulement dominante mais institutionnalisée (Sabbagh et Peer 2008 ; Simon 2008 ; Bessone 2013). La *colorblindness* désigne littéralement la « cécité aux couleurs », c'est-à-dire le paradigme épistémologique qui repose sur l'indifférence aux différences raciales, voire, dans son sens le plus fort, sur une négation de la réalité sociale de la race² (É. Fassin 2006). Dans sa version française, la *colorblindness* se caractérise ainsi par le refus même de nommer les groupes racialisés et de reconnaître leur existence, et par la proclamation de l'inanité des catégories elles-mêmes. L'utilisation du mot « race » est aujourd'hui encore souvent considérée comme infamante et suscite depuis plusieurs décennies, y compris dans les sciences sociales, de vives controverses (Bonnaïfous, Herzberg et Israël 1992), au point que certains chercheurs considèrent que l'objet relève du tabou (Dhume 2010 ; Peretti-Ndiaye 2016 ; Galonnier et Naudet 2019). Or ce tabou complique singulièrement la dicibilité de la question raciale et de ses catégories et, partant, tout travail de recherche sur le sujet. De fait, enquêter sur la race dans un contexte où les catégories racialisées ne sont pas institutionnalisées ni stabilisées (comme elles peuvent l'être dans d'autres pays), et où leur maniement demeure fortement désapprouvé dans différentes sphères de la vie sociale (y compris parmi les chercheurs en sciences sociales), s'avère aussi complexe que riche d'enseignements.

En se fondant sur l'expérience d'un travail sur la construction et les négociations des frontières raciales au sein de la cellule familiale, cet article propose une réflexion méthodologique et épistémologique sur les implications d'une recherche qualitative au sujet des questions raciales aujourd'hui en France. De 2015 à 2017, j'ai mené une enquête auprès de familles ayant adopté à l'étranger et auprès de couples racialement mixtes ayant des enfants. Ayant consisté en l'analyse de 91 entretiens semi-directifs, la conduite d'observations et l'exploitation de deux enquêtes statistiques, cette enquête, parce que réalisée au croisement d'un objet tabou (la race) et d'un objet qui touche à l'intimité (la famille), a nécessité des précautions méthodologiques particulières et a rendu délicat le

travail d'écriture. Portant sur la construction des modes d'identification racialisée (de soi et d'autrui) nécessairement labiles à l'aide principalement d'entretiens sociologiques menés auprès de couples et de personnes adoptées ou descendantes de couples mixtes, l'enquête met en jeu des modes particuliers d'énonciation et de discours sur soi et les autres. Cet article s'interroge sur les défis auxquels la recherche sur les questions raciales est confrontée et ce qu'ils révèlent, *in fine*, du statut de la race et de la nature ambiguë du tabou qui pèse sur elle dans le contexte français. Dans quelles conditions la race est-elle dicible ? Qu'est-ce que ces conditions révèlent des structures et de la nature du discours racial et, plus largement, des dynamiques de racialisation ?

Les difficultés qui se posent à la recherche qualitative sur la race en France interviennent à plusieurs niveaux. Elles commencent dès la formulation du sujet de l'enquête et le contact avec les enquêtés, qui impliquent de poser des mots sur un objet particulièrement mouvant et délicat, et de fixer des catégories d'analyse. Elles se poursuivent, inévitablement, dans le cours de l'enquête, qui montre combien la dicibilité de la race ne va pas de soi. Si la recherche doit nécessairement s'adapter à cette dicibilité particulière, il est aussi utile qu'elle en fasse un objet à part entière de l'analyse. En effet, la difficulté à dire la race n'est pas homogène et se révèle en particulier asymétrique selon qu'il s'agit de nommer les groupes minoritaires ou le groupe majoritaire. À ce titre, la structure du discours révèle une des caractéristiques des processus de racialisation et la place particulière qu'occupe la constitution de la blancheur³ dans ces derniers.

Un objet de recherche innommable ?

Des mots doublement compliqués à trouver : une enquête entre tabou et intime

Dès qu'il s'agit de désigner la question raciale, le malaise, les hésitations, détours et périphrases pour parler de race sans la nommer s'imposent dans les discours (Bonilla-Silva 2006 : 68), comme autant de signaux d'un tabou qui, s'il ne s'impose que partiellement, empêche la race de se dire trop explicitement (Mazouz 2017). Si, à l'instar des États-Unis, l'usage des catégories ethno-raciales est institutionnalisé dans certains pays, notamment *via* leur mobilisation dans le recensement de la population (Simon 1997 ; Morning 2008 ; Schor 2009), ce n'est pas le cas de la France, où le débat sur les statistiques dites « ethniques » est par ailleurs très vif (Simon 2003 ; Sabbagh et Peer 2008 ; Simon 2008). Le recours aux catégories usuelles racialisantes est, dans ce contexte, d'autant plus labile. En effet, les identifications raciales dépendent des contextes socio-historiques et de la manière dont ceux-ci façonnent le contour des catégories, ainsi que la disponibilité même des catégories pour penser le monde social, pour se décrire soi-même et pour décrire les autres. Si les catégories institutionnelles ne

s'imposent pas mécaniquement aux individus, le fait de devoir se désigner et de désigner les autres à l'aide de catégories raciales de manière routinière opère comme une socialisation à l'usage de ces catégories (Brun 2021a). Inversement, lorsque les catégories ne sont ni institutionnalisées ni stabilisées, les individus s'en saisissent moins facilement ou systématiquement, et les catégories employées fluctuent davantage.

La difficulté à nommer la race est également redoublée par la dimension morale qui pèse sur elle. Dans la mesure où elle est articulée à une binarité du « bon » et du « mauvais » (DiAngelo et Dyson 2018), la qualification de racisme est considérée comme mettant en jeu l'entière personnalité et la moralité de l'individu – et non pas seulement ses actes. Ce sont cette binarité et sa charge morale qui compliquent fortement la discussion sur les questions raciales, dès lors que plane sans cesse le soupçon d'une accusation de racisme. En France, cette dimension morale est par ailleurs renforcée par un encadrement légal, qui réprime les actes et les propos racistes, l'illégalité s'ajoutant à l'immoralité. La dicibilité de la question raciale est ainsi rendue particulièrement difficile en France, à la fois par l'influence de la perspective *colorblind*, par la labilité particulière de catégories raciales usuelles non institutionnalisées, et par une dimension morale attachée à l'expression des questions raciales qui se voit sanctionnée par le droit.

Cette difficulté est encore redoublée dans le cas d'une enquête sur la famille. L'espace familial, particulièrement intime, est un lieu chargé d'une importante dimension affective (Fine 1998 ; Tarnovski 2017) mais aussi un espace de vulnérabilité, où les pratiques d'éducation et de socialisation parentales sont fortement marquées par l'individualité et les sentiments des enquêtés. Pointer alors la manière dont les frontières, structures et hiérarchies raciales sont mises en jeu dans l'intimité de l'espace familial implique une analyse en termes de domination, dans un espace qui se veut pourtant prioritairement fondé sur l'amour et l'inconditionnalité (Boisson 2007 : 11). Ceci s'incarne par ailleurs de manière particulière dans le cas de familles concernées par l'adoption internationale, qui peut mettre en jeu des expériences traumatiques ou douloureuses. La dimension morale du racisme est dès lors d'autant plus exacerbée que les parents peuvent se sentir jugés dans leur sentiment parental lui-même – ce qui s'est traduit, sur le terrain, par des attitudes diverses, de la gêne perceptible à l'évitement, en passant par un recours à l'humour ou l'ironie.

Définir la population d'enquête : catégoriser sans réifier ?

Dans l'élaboration d'enquêtes de terrain sur les questions raciales, l'un des premiers défis consiste en la définition de la population cible sur laquelle porte la recherche, défi qui peut être résumé dans un questionnement : « Comment catégoriser sans essentialiser ? » En général, deux options principales peuvent être considérées. Il est possible d'utiliser des catégories explicitement raciales, ou bien de passer par des *proxys*, c'est-à-dire des catégories utilisées en lieu et place des catégories raciales – en

l'occurrence des catégories nationales ou caractérisant le lien à la migration. Chaque option comporte toutefois des limites et de potentiels écueils méthodologiques.

Utiliser dès la formulation du sujet de recherche et dans l'approche de potentiels enquêtés des catégories explicitement raciales risque d'induire un effet de sélection trop fort, dès lors que seules les personnes qui se reconnaissent dans les catégories choisies et définies *a priori* seraient ainsi approchées. Cela risque également d'influencer trop considérablement les discours recueillis, en limitant ceux-ci à des énoncés définis en amont de l'enquête. Plusieurs chercheurs ont par ailleurs déjà longuement abordé le problème que pose l'utilisation des catégories même que l'on cherche à dénaturiser – qui fait toujours courir le risque de les renforcer (Simon 1997 ; *id.* 2010 ; Cowlshaw 2000 ; Brubaker 2006 ; Mazouz 2008).

En considérant en outre la dimension performative du langage, il faut considérer que nommer, catégoriser, c'est raciaiser, c'est-à-dire déjà *faire la race*. Dans cette perspective et dans la mesure où l'entretien est envisagé comme interaction sociale, nommer la race ne risque pas seulement de la renforcer comme catégorie mais bel et bien de la *créer* : en assignant les enquêtés à une catégorie raciale définie *a priori*, les chercheurs participent ainsi d'un processus de racialisation qui contribue à (re)produire quotidiennement la race des individus. Enfin, dans un contexte national dans lequel les catégories raciales ne sont pas définies institutionnellement et sont donc particulièrement instables, les poser comme préalables à la recherche risque inévitablement d'empêcher la saisie de la diversité et de la logique de leurs usages, ainsi que de leurs variations et possibles incohérences parmi les enquêtés.

Pourtant, se fonder sur des variables *proxys* telles que la nationalité ou le lien à la migration pour approcher la question raciale comporte aussi des limites (Simon 2003). Dans le cas de la présente recherche, menée sur la construction et la négociation des frontières raciales dans les familles adoptives et les familles formées par des couples mixtes, on aurait pu imaginer, par exemple, recruter des familles adoptives en définissant *a priori* des zones géographiques d'intérêt, qui correspondraient à l'adoption d'enfants dont il est supposé qu'ils seraient racialisés comme non blancs en France. Mais cela aurait supposé d'effectuer des choix lourds de conséquences méthodologiques et épistémologiques : les Roumains ou les Kazakhs sont-ils blancs (en France) ? Le sont-ils tous, de manière homogène ? De même, il n'est pas certain que la population française sans ascendance migratoire⁴ soit la seule à être racialisée comme blanche en France (Delon 2019).

Dans le contexte français, les solutions pour étudier les processus de racialisation et les mécanismes de production des inégalités raciales sont donc nécessairement imparfaites : pour le présent travail d'enquête, en l'absence de catégories usuelles formalisées, j'ai principalement eu recours à une combinaison de *proxys* pour cibler au mieux mon groupe d'enquêtés. Dans le cas du terrain sur l'adoption, considérant que le

processus qui consiste à devoir choisir l'origine nationale ou géographique de l'enfant dans le cadre de l'adoption internationale facilitait l'exploration des motivations parentales en termes racialisés, je me suis limitée aux adoptions internationales, c'est-à-dire d'enfants nés à l'étranger. La procédure d'adoption à l'étranger est de fait particulièrement marquée par une confrontation des postulants aux questions raciales, le choix des pays de naissance des enfants étant souvent l'occasion de discussions sur l'ouverture ou la « capacité » des postulants à accueillir un enfant racialisé comme non blanc (Brun 2021a). J'ai ainsi mené cinquante-trois entretiens, avec des parents ayant adopté à l'étranger et des personnes adoptées, nées à l'étranger. Trente-quatre entretiens ont été menés avec des parents adoptifs, seuls ou en couple, âgés de 36 à 74 ans et ayant adopté dans vingt et un pays ou territoires des cinq continents, entre 1970 et 2016. Les parents ont d'abord été recrutés par le biais d'associations de parents adoptifs. Ces premières entrées m'ont ensuite permis d'avoir accès à d'autres personnes. Ainsi, environ un tiers des enquêtés sont ou ont été membres actifs d'une association de parents adoptifs (n = 10). J'ai également eu accès à des enquêtés par le biais d'annonces postées sur des sites internet ou forums d'adoptants, très fréquentés par les personnes en cours de démarche. La plupart des enquêtés ont adopté en couple (n = 22), et parmi les personnes ayant adopté en tant que célibataires (n = 12), onze sont des femmes. À deux exceptions, l'ensemble des parents interrogés appartiennent à la population majoritaire française racialisée comme blanche et ont adopté au moins un enfant dans un pays d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique, d'Amérique du Sud ou d'Asie. Enfin, les professions intellectuelles sont largement représentées dans l'échantillon et aucun ouvrier n'a été rencontré. Les dix-neuf autres entretiens de ce premier volet d'enquête ont été menés avec des personnes adoptées dans des familles françaises, âgées de 19 à 44 ans et nées dans quatorze pays d'Amérique du Sud, d'Afrique ou d'Asie. Les enquêtés, adoptés entre 1972 et 1997, l'ont été entre la naissance et l'âge de 7 ans. Près de la moitié (n = 9) ont été adoptés par des parents exerçant un emploi de cadre ou de profession intellectuelle, six par des parents occupant des professions intermédiaires et trois par des parents ouvriers. La plupart occupent, au moment de l'entretien, un emploi intermédiaire et deux seulement sont cadres.

Lorsque je présentais mon sujet de recherche, je restais volontairement vague, annonçant que je travaillais sur l'adoption internationale, sans plus de précisions. En début d'entretien, j'indiquais que je m'intéressais à la question des « transmissions culturelles » dans les familles. Je n'employais jamais de vocabulaire explicitement racialisé avant que les enquêtés ne le fassent eux-mêmes.

Dans le cadre du second volet de l'enquête, le travail a été le plus souvent présenté en utilisant le lien à la migration (internationale ou ultramarine) comme approximation de la racialisation. Je disais travailler sur « les couples mixtes et leurs descendants », précisant que je cherchais des couples dont l'un des deux membres seulement était

originaire d'un pays étranger ou d'un département ou territoire d'outre-mer (sans condition de nationalité). Dans certains cas toutefois, le prisme de l'enquête a été présenté en termes explicitement racialisés, par le recours aux expressions « blanc » et « non blanc », comme j'y reviens plus bas. Trente-huit entretiens ont ainsi été réalisés avec des parents ayant eu des enfants en couple mixte, âgés de 33 à 79 ans (n = 19) et des descendants d'unions mixtes, entre 17 et 50 ans (n = 19). Tous les couples sont composés d'une personne de la population majoritaire française blanche et d'une personne ayant un lien à la migration extra-européenne ou ultramarine (dite « minoritaire » dans la suite de cet article). À une exception, tous les conjoints minoritaires sont nés à l'étranger ou dans un département d'outre-mer ; ils sont originaires de seize pays ou d'un DROM (département et région d'outre-mer). Dans plus de trois quarts des cas (n = 15), le membre de la population minoritaire dans le couple parental est le père. Six enquêtés occupent des positions de cadres, et treize une position intermédiaire (dont trois ont des conjoints ouvriers).

Parmi les descendants d'unions mixtes enfin, tous les enquêtés sont de nationalité française et tous sauf une sont nés en France. Les couples parentaux dont ils sont issus sont composés d'un membre de la population majoritaire française blanche et d'un parent étranger (n = 4), né à l'étranger et naturalisé français (n = 12) ou originaire d'un DROM (n = 3). Les parents minoritaires sont ainsi originaires de treize pays ou DROM. Dans un peu plus de deux tiers des cas (n = 13), le père est le parent minoritaire. Neuf viennent d'une famille de classe supérieure, quatre d'une famille intermédiaire et six viennent d'une famille ouvrière. Cinq sont lycéens ou étudiants au moment de l'entretien, huit occupent une position de cadre ou de profession intellectuelle supérieure et six une profession intermédiaire.

De la mobilisation des catégories par la chercheuse : leçons d'entretiens manqués

Plusieurs chercheurs ont déjà partagé les difficultés, déconvenues et autres « ratés » qui ponctuent les terrains d'enquête et qui sont autant de matière à réflexion (Bizeul 1999 ; Darmon 2005 ; Orange 2012). Afin d'illustrer comment les difficultés méthodologiques d'une enquête sur les questions raciales peuvent se matérialiser sur le terrain, je développe ci-après deux exemples de ce que j'ai d'abord considéré comme des « entretiens manqués ». Passé les premiers moments de frustration qui accompagnent l'impression d'avoir « raté » un entretien et d'avoir perdu son temps et celui de l'enquêté, ces deux entretiens se sont révélés de fructueuses leçons de terrain. Ils pointent chacun les limites auxquelles la recherche qualitative sur les questions raciales en France se confronte. Si l'approche par *proxy* est par définition imparfaite, le fait de recourir à des catégories explicitement raciales, dans un contexte où leur usage, quoique courant, est instable, fait quant à lui courir le risque du malentendu.

Je rencontre Fiona Cousin⁵ par l'intermédiaire d'une connaissance, qui me la présente comme ayant été adoptée à l'étranger. Fiona, 43 ans, est alors en recherche d'emploi. Elle

a grandi dans le centre de la France, auprès de parents fonctionnaires de catégorie C. Pendant l'entretien, Fiona parle longuement de son expérience de femme qui se découvre « racisée » sur le tard, dans le regard des autres, parce qu'elle est élevée dans une famille blanche, qui est d'abord pour elle sa seule référence, et à laquelle elle s'identifie. Dans des propos qui font écho à ce que d'autres personnes adoptées rencontrées rapportent, Fiona se décrit comme étant à l'image des biscuits de la marque Oreo, noire à l'extérieur et blanche à l'intérieur. Mais Fiona, élevée par des « parents blancs » selon ses propres mots, n'a en fait pas été adoptée à l'étranger, sa mère biologique ayant accouché sous X en France. Je n'apprends cette information – qui place de fait Fiona hors de ma population d'enquête, telle que je l'ai définie – qu'au cours de notre entretien. Riche mais « manqué » dans la mesure où il se révèle finalement inutilisable, cet entretien constitue un rappel efficace de la dimension intrinsèquement arbitraire et réductrice de l'approche de la question raciale par *proxy*. En effet, dans ce cas, l'approche des familles adoptives confrontées à la mixité raciale par le seul biais de l'adoption internationale exclut de fait les personnes racialisées comme non blanches qui, comme Fiona, ont été adoptées sous X et ont été élevées par des parents racialisés comme blancs.

Le second entretien « raté » a été mené avec Mickaël Feger, alors en classe de terminale dans un lycée professionnel. Je le rencontre par le biais de l'une de ses professeurs, qui a accepté de faire passer dans ses classes un mot sur mon travail. Nous convenons au préalable que ce sera elle qui présentera ma recherche, avec ses mots et de la manière dont elle a l'habitude de s'adresser à ses élèves. Elle leur annonce ainsi que je m'intéresse aux enfants de couples mixtes, et précise qu'il faut que l'un des deux parents soit blanc. Elle me raconte qu'à cette annonce, l'ensemble de la classe s'est tourné vers Mickaël en l'interpellant : « Ben toi, Mickaël, ton père il est blanc ! » Lorsque je le rencontre, Mickaël, qui se définit comme « métis », m'apprend que sa mère, aide-soignante, est née en Guadeloupe de parents guadeloupéens, et que son père, gérant d'un restaurant, est né en Turquie de parents turcs. Je comprends alors que pour Mickaël et ses pairs, les Turcs sont « blancs ». Ce malentendu qui mène à la rencontre avec Mickaël trouvera un écho dans l'entretien mené par ailleurs avec une autre enquêtée, Hayet Kadri, quant à elle née d'une mère française sans ascendance migratoire (surveillante d'internat) et d'un père algérien (mécanicien), et également lycéenne en lycée professionnel. Lorsque je l'interroge sur la perception qu'elle a d'elle-même, elle me dit qu'elle est « blanche ». Plus tôt dans l'entretien pourtant, Hayet me disait qu'elle était tantôt perçue comme « arabe », tantôt comme « babtou⁶ ». Quand je lui demande s'il existe une différence entre « babtou » et « blanc », Hayet explique :

«HK : “Babtou”, franchement, c'est plus trop utilisé. [...] Non, moi j'sais que, avant, et en plus j'entendais plus ça en primaire et tout, ou au collège surtout, c'était les Blanches-blanches. Les Français, les Portugais...

SB : Mais y a un autre mot ?

HK : Non, j'pense c'est "babtou", mais... Quand ils désignent les gens maintenant ils vont dire : "les Blancs". Après, "blanc", on est plein à être blancs, de toutes les origines... » (Entretien mené en janvier 2017)

« Babtou » désignerait ainsi les européens blancs (qui sont désignés dans l'échange avec Hayet comme doublement blancs), quand le terme plus général « blanc » inclurait également les Arabes, Berbères et Turcs clairs de peau – qui ne sont pas, eux, des « babtous ».

Ces échanges signalent que le terme « blanc » est ambigu. Ils fournissent un exemple éclairant de la manière dont les contours de la blancheur varient selon qui en parle, dans quel contexte et à qui, et selon que le terme est utilisé pour désigner une catégorie racialisée de population ou une nuance chromatique. Il semble ainsi que pour Mickaël, Hayet et leurs camarades, il existe deux usages distincts du vocabulaire racial. Dans un cas, les termes utilisés serviraient simplement à décrire la couleur de peau des individus. Dans l'autre, les termes serviraient plutôt à désigner des groupes racialisés ; dans ce dernier usage, les Français ou les Portugais, « Blancs-blancs », ne sauraient être confondus avec les Maghrébins, ou les Turcs.

Ce second entretien « manqué » arrive finalement comme un pied-de-nez aux questionnements ayant émergé à la suite de l'entretien avec Fiona Cousin. Considérant que les lycéens, leurs professeures et moi partagions un même langage et un même maniement des catégories raciales, c'est le terme « parent blanc » qui avait été utilisé pour la présentation de ma recherche, sans indication de nationalité ou d'origine. Or en n'approchant pas ici la question raciale par *proxy*, je me suis retrouvée confrontée à la labilité des catégories raciales, dont l'usage et la signification varient selon les contextes locaux et la position des individus qui les mobilisent.

Une dicibilité sous conditions : ce que révèlent les façons de parler de la question raciale en contexte français

Favoriser ou empêcher la dicibilité en entretiens : la position racialisée de la chercheuse

Prendre au sérieux le fait que la race se construit dans les processus d'interaction incite non seulement à évaluer la manière dont la position raciale du sociologue influence son accès au terrain ou le recueil des données, mais également comment la relation d'enquête elle-même constitue un espace dans lequel la race est (re)produite (De Andrade 2000 ; Mazouz 2008 ; Boukir 2016 ; El Chab 2020 ; Quashie 2020). En cela, expliciter la position de l'enquêteur et l'interaction racialisée qui prend place dans la relation d'enquête est aussi une manière de s'interroger sur la manière dont un discours sur la race peut être facilité ou, au contraire, contraint (Cosquer 2020).

Française, je suis née en France d'un père né haïtien et naturalisé français et d'une mère française sans ascendance migratoire. Mon père est, en France, considéré comme noir, et ma mère comme blanche. Mon nom de famille, s'il est porté par mes ascendants haïtiens, est fréquent en France, et mon prénom y est couramment donné⁷. D'expérience, j'ai pu constater que les gens ont souvent des difficultés à me catégoriser : claire de peau, je passe tantôt pour Maghrébine ou Sud-Américaine, tantôt pour blanche – de manière générale, je suis très rarement reconnue comme d'origine haïtienne. Cette ambiguïté, à l'inverse de ce que rapporte par exemple Hélène Quashie (2017), s'est toutefois révélée utile dans le cadre de cette recherche.

À partir de la lecture et de l'interprétation qu'ils faisaient de mon apparence physique, certains enquêtés m'incluaient activement dans leur travail de mise en mots de la question raciale. Par exemple, alors qu'elle me parle de sa fille de 18 ans qu'elle élève seule et qui se plaint d'être la « seule Noire » de la famille et souhaiterait avoir les cheveux raides de sa mère, Anne Buannec (55 ans, manipulatrice en électroradiologie, Française sans ascendance migratoire, ex-conjoint Martiniquais, aide-soignant) me précise : « Elle a des très beaux cheveux. Peut-être moins frisés que vous, mais... » De même, au sujet d'une amie qu'elle décrira comme « Maghrébine », Laurence Gillot (54 ans, en recherche d'emploi, Française sans ascendance migratoire, ex-conjoint cubain naturalisé français, intermittent, trois fils de 24, 20 et 18 ans) précise d'abord qu'elle « [m]e ressemble ». D'autres enquêtés rendaient explicite la perception racialisée qu'ils avaient de moi en commentant directement mon apparence (j'ai par exemple été qualifiée de « typée », de « métissée », de « métisse », de « quarteronne », et une enquêtée m'a fait remarquer que je n'avais pas « une tête de Française »). Le recours à des comparaisons et des références à mon propre physique et ma propre racialisation semblait ainsi fonctionner, pour une partie des enquêtés, comme une occasion de mise en mots de la question raciale.

Dans certaines interactions, le plus souvent au cours du second volet de l'enquête au sujet des couples mixtes et de leurs descendants, ma position de relative *insider* en tant que jeune femme née d'une union mixte a par ailleurs permis l'établissement de complicités ou connivences (Silva Da Costa 2020), qui m'ont paru faciliter le recueil du discours. Lorsqu'un enquêté me qualifie de « quarteronne », par exemple, c'est en me comparant à sa fille et en comptant sur ma compréhension de ce que signifie être une jeune femme « métissée » aujourd'hui en France. De même, lorsqu'une autre enquêtée évoque le fait que ses enfants risquent de se voir confrontés à une négation de leur citoyenneté française en raison de leur couleur de peau, elle fait d'abord le lien avec ses propres expériences en tant que femme noire en France, avant de m'inclure moi-même dans ses propos, établissant ainsi une complicité sur la base d'expériences communes supposées.

À l'inverse, je me suis aussi retrouvée engagée, notamment lors d'entretiens avec des parents adoptifs, dans des interactions qui me semblaient reposer sur une complicité raciale fondée sur une position majoritaire. Mais là encore, cela semblait jouer comme un facteur facilitant la parole et l'évocation des questions raciales. Plusieurs fois au cours du long entretien que je mène avec Hugo Fontaine (40 ans, enseignant, un fils adopté en Centrafrique), ce dernier tient des propos que je comprends comme délibérément provocateurs et mobilise un registre sarcastique dans lequel il semble compter sur ma connivence. Par exemple, alors qu'il me raconte, sur le ton de l'anecdote, que sur une plage en vacances avec son fils, il n'a pas tout de suite reconnu l'agent de police qui s'était chargé du renouvellement de leurs passeports à Paris, il ironise sur le fait que les Noirs « se ressemblent tous ». Il est probable qu'à ce moment-là, Hugo, provocateur et ironique, compte sur une complicité de ma part qui reposerait sur le partage d'une même condition majoritaire. Dans un autre registre, alors qu'il me parle de son fils adopté en Haïti, Erik Chérel (48 ans, enseignant) me dit à quel point il est frappé de la différence entre son fils et ses camarades blancs quand il court. Le comparant aux « coureurs éthiopiens », il me dit qu'il lui trouve d'ailleurs une « tête d'Éthiopien », avant d'expliquer que les « origines d'Haïti » étant assez mixtes, il est probable que son fils ait une ascendance éthiopienne – d'où lui viendrait alors son « crâne oblong ». On peut supposer que le maniement par Erik d'un vocabulaire explicitement racialisant aurait été altéré s'il avait eu connaissance de mon ascendance. Là encore, l'expression d'un tel discours est permise, sinon par ma perception comme blanche, au moins par une ambiguïté raciale qui ne semble pas freiner les instances d'une complicité majoritaire, et qui s'est révélée plus heuristique qu'handicapante (Mazouz 2008). À ce sujet, il n'est pas impossible que la proximité de classe ait également favorisé la complicité : appartenant aux classes intellectuelles supérieures comme Hugo et Erik, j'en partage les codes et manières, ce qui a pu favoriser une forme d'assimilation au groupe majoritaire, l'appartenance de classe fonctionnant aussi comme un marqueur de racialisation (Mazouz 2008 ; El Chab 2020)

– et la position au sein des classes supérieures pouvant faciliter le *passing*, c'est-à-dire le fait d'être perçu comme blanc (Piper 1992).

Les mots de la race : la pluralité des discours racialisants

Le discours sur la race a pour particularité d'être un discours souvent caché, mal assumé et donc déguisé, en particulier en France où le fait même de nommer les groupes racialisés peut susciter des réticences et le déploiement de circonvolutions pour désigner les personnes non blanches en général – « minorités visibles », « issus de la diversité », etc. (Macé 2007 ; Cervulle 2013 : 103-127) – et les personnes noires en particulier⁸. En conséquence, il me semble nécessaire de ne pas se limiter à un usage restrictif de la catégorie de « racialisation », et de ne pas la circonscrire aux seuls discours dans lesquels la race est explicitement nommée⁹. Si elle a le mérite de la rigueur, cette position risque d'être peu opérante, *a fortiori* dans un contexte *colorblind*. Dès lors que la race ne s'y dit souvent qu'à mots couverts, il est en effet nécessaire pour les chercheurs de prêter attention aux différentes manières d'en parler sans la nommer (Devriendt, Monte et Sandré 2018).

Afin de systématiser l'analyse des 91 entretiens menés, ceux-ci ont été enregistrés puis transcrits intégralement. J'ai ensuite eu recours au logiciel d'analyse qualitative des données NVivo afin de traiter et analyser les 2 364 pages de transcription. L'analyse, réflexive et inductive, a ainsi été construite dans l'itération permise par le travail de codage par logiciel. Le recours au logiciel facilite également l'analyse textuelle : dans le travail de codage, j'ai systématiquement relevé les mots ou expressions employés pour « dire la race » par les enquêtés, que ce soit pour se décrire, qualifier autrui, ou porter un discours plus généralisant sur le sujet. Après les avoir codés dans une catégorie générale (« mots de la race »), j'ai ensuite tenté de faire sens de la diversité des énoncés en les regroupant dans différentes catégories selon leur nature. Dans la conduite des entretiens, j'ai pris soin de ne pas utiliser moi-même de catégories raciales avant que les enquêtés ne le fassent, pour observer leur utilisation de ce vocabulaire. Sur cette base, je reprenais éventuellement leurs catégories et leur demandais parfois de les expliciter. Cette démarche fait ressortir une grande diversité, à la fois dans les mots et expressions employés, et dans les registres discursifs. Certains enquêtés ont recours à ce que j'ai identifié comme des catégories raciales explicites, parmi lesquelles les termes « blanc », « noir », « arabe » (ou ses déclinaisons « beur », « rebeu », le plus souvent à la première personne), parfois même « jaune ». D'autres recouraient plus facilement à des expressions qui me semblent appartenir plutôt au champ lexical de la description physique (« de couleur », « coloré », « bronzé », « basané » ou « typé »). Une autre catégorie d'expressions regroupe le vocabulaire plus spécifiquement national ou géographique (« français », « gaulois », « africain », « immigré »...). Dans ces derniers cas, les mots sont employés pour dire autre chose que ce qu'ils sont censés désigner : il n'est pas réellement question de nationalité lorsque sont désignés les « Français-français », ni des peuples

protohistoriques de la Gaule lors de l'emploi du qualificatif « gaulois » (Reynaud-Paligot 2011). Enfin, les enquêtés ont aussi eu diversement recours à un ensemble d'énoncés que j'identifie comme métaphoriques (« bounty », « oreo », « banane¹⁰ », « arc-en-ciel ») ou métonymiques, comme j'y reviens plus bas (la race en figures de style).

Ces différentes catégories d'expressions sont autant de manières, explicites ou implicites, directes ou détournées, qu'ont eues les enquêtés de poser des mots sur ce « tabou » qui les mettait inégalement mal à l'aise et qui s'impose finalement de manière relative – ou en tout cas inégale. Car tous les enquêtés n'avaient pas la même difficulté à nommer la race, selon leurs propriétés sociales ou leur parcours. Le fait d'être soi-même racialement minoritaire semblait généralement faciliter la mise en mots explicite de la race. De même, les parents blancs ayant adopté maniaient les catégories raciales avec plus de facilité que les parents blancs en couple mixte. La procédure d'adoption qu'ils sont obligés de mener opère comme une instance de socialisation à l'expression et au maniement de ces catégories, et ce dès la formulation du projet d'adoption (Brun 2021a). Les personnes de la population majoritaire blanche ayant grandi dans des milieux populaires, fortement entourées d'individus racialement minoritaires avaient, en outre, une plus grande propension à reprendre à leur compte un langage explicitement racialisant. Par exemple, Anne Buanec (55 ans, manipulatrice en radiologie, ex-conjoint aide-soignant) a grandi en région parisienne, élevée par une mère assistante maternelle. Travaillant à l'hôpital, elle rapporte côtoyer beaucoup d'Antillais dans son cercle amical – le père de sa fille est lui-même originaire de Martinique. Au cours de l'entretien, Anne semble manier sans mal les catégories « noir » et « blanc », à la fois pour se désigner, désigner sa fille, son ex-conjoint ou d'autres membres de la famille, ou encore pour rapporter des propos de ses collègues. Il semble que dans son cas, la composition de son entourage et sa socialisation professionnelle dans un milieu marqué par une forte présence non blanche a pu jouer dans l'intériorisation d'une certaine banalité des catégories raciales. Enfin, il faut noter que les enquêtés les plus jeunes semblaient également plus à l'aise dans leurs manières de nommer la race, signe d'un effet de génération.

Finalement, les discours racialisants explicites, s'ils étaient parfois évités, étaient plus nombreux que ce que j'avais anticipé. Cela ne doit pas faire perdre de vue, cependant, que de nombreux mots ou expressions ne peuvent quant à eux être considérés comme racialisants qu'à condition de tenir compte du contexte d'énonciation.

Dénégations, omissions et précautions : modalités du discours racialisant en entretien

Afin de préciser les conditions de dicibilité de la race et ses modalités, je présente ici trois exemples de ces discours raciaux que l'on peut qualifier de « déguisés ». La racialisation s'y exprime par des précautions et approximations discursives, par omission ou encore par métonymie.

Le discours racial des enquêtés était parfois articulé sous la forme de sa dénégaration même, induisant des approximations et des effets de langage dont la complexité rend l'analyse malaisée. Cette dénégaration et l'imprécision du discours qui en découle doivent être interprétées à l'aune de la menace qui pèse sur tout discours explicitement racial d'être considéré comme raciste : en cela, la dénégaration de la race procède d'une « respectabilité antiraciste », selon laquelle ne pas voir la race est associé au fait de ne pas être raciste (Cosquer 2020). Alors que je demande à Béatrice Reynard (46 ans, responsable d'un centre de formation, une fille adoptée en Côte d'Ivoire, conjoint directeur d'un centre social) de préciser ce qu'elle entend lorsqu'elle affirme élever sa fille « comme une Blanche », celle-ci s'empresse de préciser :

« Alors quand je dis qu'elle est élevée comme une Blanche, je m'exprime peut-être mal. D'abord, être blanc, ou noir, ou vert, ça ne veut rien dire. Élevée comme une Blanche, parce qu'elle a des habitudes occidentales, voilà, et qu'effectivement, on est majoritairement blancs. Enfin dans la famille on n'est que blancs. Par contre, dans les amitiés, les amis qu'on a, déjà on a des adoptés, des adoptants, donc de toutes les couleurs : Vietnamiens, Africains... » (Béatrice Reynard, 46 ans, responsable d'un centre de formation, une fille adoptée en Côte d'Ivoire, en couple, octobre 2015)

L'embarras de Béatrice signale ici sa conscience d'une possible réprobation sociale des discours explicitement raciaux. Elle réfute alors ses propres propos, et anticipe la critique. Dans la foulée, elle affiche sa souscription à une perspective *colorblind*, en recourant à une stratégie discursive fréquente, qui consiste à placer des différences de « couleur » socialement significatives (« blanc », « noir ») parmi des désignations anodines (« vert ») pour dénier l'importance des premières (Frankenberg 1993 : 159). Mais, alors qu'elle affirme que le terme ne « veut rien dire », elle l'utilise à nouveau plus loin, tout en posant une équivalence explicite entre « occidental » et « blanc », soulignant par là l'implicite racialisé du premier terme. Béatrice oppose enfin à « blanc » « toutes les couleurs », mais se refuse à nommer ces dernières : par un deuxième retournement, « Vietnamien » et « Africain » deviennent ainsi des « couleurs ». Cette référence à la « couleur » était fréquente chez les enquêtés peu à l'aise avec les discours raciaux, au risque de rendre les discours peu compréhensibles :

« Mais c'est marrant quand même, il a quand même toujours des copains... des copains de cou... enfin même s'il a des copains de toutes les couleurs, y en a quand même toujours au moins un de couleur, quoi. » (Erik Chérel, 48 ans, enseignant, deux fils adoptés en Haïti, en couple, conjointe enseignante, novembre 2015)

Dans cet extrait, l'usage polysémique du mot « couleur » prête à confusion et pointe la contradiction même qu'il y a à désigner, par euphémisme, les personnes racialisées comme non blanches comme des « personnes de couleur ». Cette expression participe de

la logique qui consiste à considérer la blancheur comme non racialisée, et à naturaliser sa position de référence. Si Erik Chérel assure d'abord que son fils a des « copains de toutes les couleurs », en laissant ainsi entendre qu'il a *aussi* des amis blancs, il souligne ensuite qu'il a toujours au moins un copain « de couleur » – où le « blanc » se voit finalement décoloré et déracialisé. Les propos d'Erik ne peuvent par ailleurs être compris que par une personne familière avec les usages et conventions discursives propres au contexte français : il faut en effet savoir lire entre les lignes pour comprendre les différents usages qu'Erik Chérel fait de la « couleur », et ce qu'ils révèlent. Le recours au langage euphémistique dépend de façon générale de la situation d'énonciation et des conventions de langage (Chi et Hao 2013) : en l'espèce, les façons socialement acceptables de parler de la race ne sont pas les mêmes selon les contextes socio-historiques et les structures symboliques qui leur sont propres (McKinney 2007).

Une autre caractéristique du discours racial recueilli en entretien est la manière dont il procède par omission. Cela s'observe particulièrement dans le cas de l'expression de la blancheur, position raciale indécidable parmi toutes. Dans ce type de discours, la race n'est nommée que par périphrase. Par exemple, lorsque Benoît Mathurin me parle de sa fille Lola, adoptée en France, il la décrit en ces termes :

« Elle est comme n'importe quelle Française de Paris, on voit pas la différence entre Lola et n'importe quel enfant né en France, sans origine étrangère. » (Benoît Mathurin, 55 ans, avocat, trois enfants adoptés en France et à l'étranger, en couple, conjointe directrice des ressources humaines, novembre 2015)

Benoît ne nomme pas explicitement la blancheur de sa fille, mais assimile « n'importe quelle Française de Paris » à une personne blanche. Plus loin dans l'entretien, son malaise à utiliser le mot « blanc » se fera plus explicite encore et il affirmera refuser de l'employer, le jugeant inadapté à la « société actuelle ». L'expression « Française de Paris », bien que désignant *a priori* une identité nationale et locale, se voit ici racialisée. C'est la même logique qui amène certains parents adoptifs rencontrés à parler de « famille multiculturelle » pour désigner le fait que leurs familles soient composées d'individus différemment racialisés. Dans ces cas, la référence à la « culture » vient remplacer, par euphémisme, la référence à la question raciale (Marre 2007 ; *id.* 2009 ; Roux 2017). Le contexte *colorblind* et l'indisponibilité des catégories rendent presque impossible de parler sans périphrases ou formules détournées : si les parents parlent de famille « multiculturelle », c'est probablement parce qu'ils n'ont précisément pas d'autres mots pour la désigner.

Une autre modalité du discours racial déguisé est le recours à la métonymie : dans ce cas, une caractéristique physique particulière est substituée à l'usage de la catégorisation raciale, étant supposé que l'une induit l'autre. Ainsi lorsque la blancheur est désignée par le biais de la mention de la couleur des cheveux (blonds, roux) ou des yeux (bleus) :

« Parce que nous [...] on était réticents au côté “marché de l’enfant”. Voilà, “Je voudrais un petit Africain”, “Je voudrais un petit blond” » (Baptiste Demailly, 36 ans, enseignant, deux fils adoptés en Éthiopie, en couple, décembre 2015)

« Ben oui, y a des gens qui sont noirs, y a des gens qui sont blonds, y a des gens qui sont abrutis, y a des gens qui sont riches, y a des gens qui sont pauvres... » (Hugo Fontaine, 40 ans, enseignant, un fils adopté en Centrafrique, en célibataire, décembre 2015)

Dans ces exemples, « blond » est utilisé à la place de « blanc » et se voit donc opposé tantôt à « Africain », tantôt à « noir », par le biais d’une métonymie qui permet de désigner la blancheur sans la nommer. La blondeur, historiquement construite comme parangon de la blancheur (Dyer 1997 : 44), est ainsi comprise comme son signe le plus visible et le plus incontestable (Lundström 2014 : 150). On peut par ailleurs noter que Baptiste Demailly se refuse à tout discours racial explicite, ce qui n’est pas le cas d’Hugo Fontaine, qui nomme les « Noirs » sans nommer les « Blancs ». Les propos de Baptiste se situent, eux, entièrement dans un cadre substitutif, dès lors qu’« Africain », dans son opposition à « blond », désigne en fait un type physique, et donc une caractéristique raciale (noire) et non pas (seulement) une origine géographique.

Il faut enfin souligner que, même en cas de discours racial explicitement formulé, il était courant que les enquêtés signalent eux-mêmes leur conscience de l’aspect délicat de la question, et recourent à des précautions oratoires, revenant à soumettre le discours tenu à l’approbation implicite de la chercheuse. Ainsi Pauline Clombe (33 ans, animatrice sociale, Française d’ascendance italienne, conjoint manutentionnaire, Cap-Verdien naturalisé français), alors qu’elle me décrit physiquement ses fils, ponctue son propos d’éléments qui signalent une prudence discursive particulière afin de se prémunir d’une possible réprobation (« Je sais pas si ça se dit comme ça », « y’a rien de péjoratif »).

Les modalités du discours racialisant présentées ici ne sont pas exhaustives et n’épuisent pas la diversité des stratégies discursives déployées en entretien. Toutefois, celles-ci étaient les plus fréquentes, en particulier chez les enquêtés de la population majoritaire blanche. Les discours des enquêtés racialement minoritaires se distinguaient de manière générale par une plus grande propension à nommer frontalement la race – à commencer par la « sienne » – ce qui, sans aucun doute, vient du fait que contrairement à la population majoritaire, ils sont nombreux à faire l’expérience quotidienne d’une hétéro-identification en termes raciaux.

Ce que l’asymétrie de la dicibilité révèle, ou les limites du point de vue émiq

Ainsi la race n’est-elle pas uniformément indisible, et ne l’est-elle pas pour tout le monde, selon sa position racialisée. Les exemples donnés ci-dessus révèlent une certaine asymétrie dans la mise en mots des positions raciales minoritaires et de la position raciale majoritaire. Comme plusieurs auteurs l’ont identifié, la position majoritaire blanche est à

la fois caractérisée par une difficulté particulière à nommer la race, et à se penser comme sujet racial (Frankenberg 1993 ; Kebabza 2006). Comme l'a décrit Charles Mills, la *colorblindness* étant étroitement liée à la préservation de la position dominante de la blancheur – qui se protège par le silence –, elle est aussi un paradigme cognitif qui affecte les perceptions et les manières de décrire la réalité des personnes blanches (Mills 2007). En cela, la socialisation dans une société marquée par la domination raciale produit aussi des dispositions à dire ou à ne pas dire, ou à dire de manière sélective, la *colorblindness*, rappelle Charles Mills, pouvant être partielle et stratégique. Les résultats présentés ici mettent en évidence que le contexte français ne fait, ici, pas exception.

Dès lors qu'enquêter sur les pratiques socialisatrices de parents (racialisés comme) blancs d'enfants (racialisés comme) non blancs ne peut se faire sans analyser les contours de la blancheur, cela implique précisément de nommer ce qui, par définition, n'a pas l'habitude de l'être. À cet égard, il m'a fallu admettre que la présente recherche était potentiellement contrariante pour une partie des parents enquêtés. En effet, prenant pour objet les frontières raciales et leur articulation, elle menaçait de venir différencier là où les parents ont plutôt à cœur l'indistinction et le refus de risquer d'« enfermer » leurs enfants dans des catégories, de même qu'elle pointait l'influence de structures macrosociales sur des mécanismes de hiérarchisation et de pouvoir, là où les parents insistent plutôt sur la singularité et l'intimité de leur parcours. L'exercice d'écriture, à l'issue de la recherche, a ainsi été guidé par l'anticipation d'une lecture potentiellement malaisée, particulièrement en raison de la menace toujours présente d'un jugement moral sur les discours liés aux questions raciales.

Dans un texte stimulant sur les difficultés méthodologiques de rechercher et d'écrire la race en anthropologie, Sarah Mazouz propose comme solution possible aux dilemmes de la réification des catégories par leur utilisation scientifique de soumettre l'écriture à ce qu'elle appelle un « principe d'inquiétude », qui consisterait à « ne jamais considérer comme définitive toute formulation ou analyse et d'accepter qu'elles puissent être ébranlées ou mises en péril par les enquêtés mêmes dont on parle » (Mazouz 2008 : 96). En cela, elle propose de mettre en partie en question le paradigme épistémologique classique selon lequel les chercheurs devraient chercher à tout prix à rompre avec les prénotions de leurs enquêtés, afin de distinguer entre catégories d'analyse et catégories de pratique. Pour cette autrice, la recherche sur la race pose ce problème particulier qu'elle risque de reproduire une assignation par autrui qui ne ferait finalement que renforcer le rapport social de race, par définition inégalitaire : c'est pour résoudre ce dilemme qu'il faudrait se soumettre à ce « principe d'inquiétude », une proposition qui paraît particulièrement adaptée pour les recherches portant sur des populations racialisées comme minoritaires, afin de ne pas reproduire la violence des assignations racialisantes qui pèsent sur elles. Cependant, dans le cas des recherches sur les populations majoritaires, la proposition visant à éviter de reproduire une situation de

domination existante pourrait se décliner différemment. Le propre de ces populations est précisément de refuser le plus souvent d'être désignées racialement, comme la même autrice le montre d'ailleurs très bien dans d'autres publications (Cohen et Mazouz 2021). Dans un contexte d'asymétrie sémantique, où la capacité à nommer et se nommer est révélatrice des structures de la race comme rapport de pouvoir (Cosquer 2020), et dès lors que l'on mène des recherches sur des individus majoritaires, il faut probablement accepter de bousculer, voire de contredire leur usage des catégories, et ainsi assumer que ce que l'on écrit et produit comme analyse ne « plaise » pas nécessairement. Autrement dit, le « principe d'inquiétude » proposé par Sarah Mazouz se déclinerait à deux niveaux, selon que l'on travaille sur les minoritaires ou les majoritaires : admettre, dans le même temps, que les enquêtés minoritaires puissent ébranler nos catégories et les usages que l'on en fait, et que les enquêtés majoritaires soient bousculés dans leur manière de se définir – ou, plus souvent, de ne pas le faire.

En menant l'enquête dont il est ici question, j'ai été confrontée à des questionnements déjà ouverts par d'autres (D. Fassin 2006 ; Mazouz 2008 ; Cosquer 2020) sur la manière de mener une recherche sur un objet qui se dit avec peine, et sur ce que cette difficulté implique, à la fois méthodologiquement et analytiquement. Dans la phase de construction de l'enquête, il a fallu négocier avec l'imperfection du recours aux *proxys* et la nécessaire labilité des catégories raciales, dans un contexte où elles ne font pas l'objet d'un traitement et d'une stabilisation institutionnels. Le déroulé de l'enquête elle-même a permis de mettre au jour au moins deux constats. Si le contexte *colorblind* français empêche la pleine dicibilité de la race et façonne, sinon contraint, les possibilités langagières des individus, le recours aux qualificatifs raciaux, même explicites, était en entretien moins rare qu'attendu. En outre, même en prenant soin de ne pas imposer *a priori* de qualification raciale aux enquêtés interrogés, les entretiens se sont révélés des instances de (re)production de la race, dans la mesure où ma propre racialisation s'est trouvée en jeu. Enfin, dans la phase d'analyse et d'écriture, c'est finalement la délicate question de l'interprétation des mots de la race qui s'est posée. La diversité de ces derniers et l'inégale difficulté à nommer la blancheur et les positions raciales minoritaires mettent particulièrement en lumière l'asymétrie de la racialisation, ainsi que les logiques de construction de la position raciale majoritaire, par définition innommable.

Bibliographie

- Allen, Theodore W. 1994. *The Invention of the White Race*. Londres et New York, Verso.

- Banton, Michael. 2002. *The International Politics of Race*. Cambridge, Polity Press.
- Bessone, Magali. 2013. *Sans distinction de race ? Une analyse critique du concept de race et de ses effets pratiques*. Paris, Vrin.
- Bizeul, Daniel. 1999. « Faire avec les déconvenues. Une enquête en milieu nomade », *Sociétés contemporaines*, n° 33-34 : 111-137.
- Boisson, Marine. 2007. « Les politiques sociales et l'amour », *Informations sociales*, n° 144 : 8-21.
- Bonilla-Silva, Eduardo. 2006 [2003]. *Racism without Racists: Color-Blind Racism and the Persistence of Racial Inequality in the United States*. Lanham, Rowman & Littlefield.
- Bonnafous, Simone, Bernard Herszberg et Jean-Jacques Israël. 1992. « Le mot *race* est-il de trop dans la Constitution française ? Une controverse », *Mots. Les langages du politique*, n° 33 : 5-8.
- Boukir, Kamel. 2016. « “Les Maghrébins seront Maltais”. L’ethnographe à la merci de ses “origines” », *Tracés*, n° 30 : 147-162.
- Brubaker, Rogers. 2006 [2004]. *Ethnicity without Groups*. Cambridge, Harvard University Press.
- Brun, Solène. 2019. « Trouble dans la race. Construction et négociations des frontières raciales dans deux types de familles mixtes en France », thèse de doctorat en sociologie, Paris, Institut d’études politiques.
- _____ 2021a. « Cécité partielle. Procédure d’adoption et *colorblindness* institutionnelle en France », *French Politics, Culture & Society*, vol. 38, n° 3 : 40-63.
- Cervulle, Maxime. 2013. *Dans le blanc des yeux : Diversité, racisme et médias*. Paris, Éd. Amsterdam.
- Chi, Ren et Yu Hao. 2013. « Euphemism from Sociolinguistics Perspective », *Studies in Sociology of Science*, vol. 4, n° 4 : 45-48. DOI : <https://doi.org/10.3968/j.sss.1923018420130404.C613>.
- Cohen, Mathilde et Sarah Mazouz. 2021. « A White Republic? Whites and Whiteness in France », *French Politics, Culture & Society*, vol. 39, n° 2 : 1-25.
- Cosquer, Claire. 2020. « Ethnographier la blanchité dans les migrations françaises à Abu Dhabi : tensions épistémologiques et éthiques d’un “cynisme méthodologique” », *Cahiers de l’Urmis* [en ligne], n° 19. DOI : <https://doi.org/10.4000/urmis.1966>.
- Cowlishaw, Gillian K. 2000. « Censoring Race in “Post-colonial” Anthropology », *Critique of Anthropology*, vol. 20, n° 2 : 101-123.
- Darmon, Muriel. 2005. « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d’un refus de terrain », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 58 : 98-112.
- De Andrade, Lelia Lomba. 2000. « Negotiating from the Inside: Constructing Racial and Ethnic Identity in Qualitative Research », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 29, n° 3 : 268-290.

- Delon, Margot. 2019. « Des “Blancs honoraires” ? Les trajectoires sociales des Portugais et de leurs descendants en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 228 : 4-28.
- Devriendt, Émilie, Michèle Monte et Marion Sandré. 2018. « Analyse du discours et catégories “raciales” : problèmes, enjeux, perspectives », *Mots. Les langages du politique*, n° 116 : 9-37.
- Dhume, Fabrice. 2010. « Sur la notion de race comme un problème. Les sciences sociales et l'idée de nature », *Raison présente*, n° 174 : 53-65.
- DiAngelo, Robin et Michael Eric Dyson. 2018. *White Fragility: Why It's So Hard for White People to Talk About Racism*. Boston, Beacon Press.
- Dyer, Richard. 1997. *White*. New York et Londres, Routledge.
- El Chab, Marwa. 2020. « Enquêter en tant que Libanaise et être ethnicisée comme “autre” dans des milieux migratoires libanais en Afrique de l'Ouest », *Cahiers de l'Urmis* [en ligne], n° 19. DOI : <https://doi.org/10.4000/urmis.1868>.
- Fassin, Didier. 2006. « Nommer, interpréter. Le sens commun de la question raciale », in Didier Fassin et Éric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*. Paris, La Découverte : 17-36.
- Fassin, Éric. 2006. « Aveugles à la race ou au racisme ? Une approche stratégique », in Didier Fassin et Éric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*. Paris, La Découverte : 106-130.
- Fine, Agnès. 1998. *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*. Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme.
- Frankenberg, Ruth. 1993. *White Women, Race Matters: The Social Construction of Whiteness*. Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Galonnier, Juliette et Jules Naudet. 2019. « Polémiques et controverses autour de la question raciale [dossier] ». *La vie des idées*. URL : <https://laviedesidees.fr/Polemiques-et-controverses-autour-de-la-question-raciale.html>.
- Guillaumin, Colette. 1972. *L'idéologie raciste*. La Haye, Mouton.
- Keaton, Trica Danielle. 2010. « The Politics of Race-Blindness: (Anti)Blackness and Category-blindness in Contemporary France », *Du Bois Review*, vol. 7, n° 1 : 103-131.
- Kebabza, Horia. 2006. « “L'universel lave-t-il plus blanc ?” : “Race”, racisme et système de privilèges », *Les cahiers du CEDREF*, n° 14 : 145-172.
- Laurent, Sylvie et Thierry Leclère (dir.). 2013. *De quelle couleur sont les Blancs ? Des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs »*. Paris, La Découverte.
- Lundström, Catrin. 2014. *White Migrations: Gender, Whiteness and Privilege in Transnational Migration*. Londres, Palgrave Macmillan.
- Macé, Éric. 2007. « Des “minorités visibles” aux néostéréotypes. Les enjeux des régimes de monstration télévisuelle des différences ethnoraciales », *Journal des anthropologues* [en ligne], Hors-série : 69-87.

- Marre, Diana. 2007. « “I want her to learn her language and maintain her culture”: Transnational Adoptive Families’ Views of “Cultural Origins” », in Peter Wade (dir.), *Race, Ethnicity, and Nation: Perspectives from Kinship and Genetics*. New York et Oxford, Berghahn Books : 73-94.
- _____ 2009. « “We Do Not Have Immigrant Children at this School, We Just Have Children Adopted from Abroad”: Flexible Understandings of Children’s “Origins” », in Laura Briggs et Diana Marre (dir.), *International Adoption: Global Inequalities and the Circulation of Children*. New York, New York University Press : 226-243.
- Mazouz, Sarah. 2008. « Les mots pour le dire. La qualification raciale, du terrain à l’écriture », in Didier Fassin et Alban Bensa (dir.), *Les politiques de l’enquête*. Paris, La Découverte : 81-98.
- _____ 2017. *La République et ses autres. Politiques de l’altérité dans la France des années 2000*. Paris, ENS Éditions.
- McKinney, Carolyn. 2007. « Caught between the “Old” and the “New”? Talking about “Race” in a Post-Apartheid University Classroom », *Race Ethnicity and Education*, vol. 10, n° 2 : 215-231.
- Mills, Charles. 2007. « White Ignorance », in Shannon Sullivan et Nancy Tuana (dir.), *Race and Epistemologies of Ignorance*. Albany, State University of New York Press : 11-38.
- Morning, Ann. 2008. « Ethnic Classification in Global Perspective: A Cross-National Survey of the 2000 Census », *Population Research and Policy Review*, vol. 27, n° 2 : 239-272.
- Orange, Sophie. 2012. « Interroger le choix des études supérieures », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 89 : 112-127.
- Peretti-Ndiaye, Marie. 2016. « Race, racism, racialisation : que nous disent les discours ? », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 54, n° 1 : 103-128.
- Piper, Adrian. 1992. « Passing for White, Passing for Black », *Transition*, n° 58 : 4-32.
- Quashie, Hélène. 2017. « Les “origines” présumées du chercheur. Ethnicisation et racialisation de la relation d’enquête dans des contextes migratoires vers le “Sud” (Sénégal) », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 33, n° 2 : 229-254.
- _____ 2020. « Quand enquêter rime avec racialité. Revisiter les migrations du “Nord” vers le “Sud” et la production sociale des catégorisations arabe, noire et blanche à travers la réflexivité », *Cahiers de l’Urmis*, n° 19 [en ligne]. DOI : <https://doi.org/10.4000/urmis.2172>.
- Reeves, Frank. 1983. *British Racial Discourse: A Study of British Political Discourse about Race and Race-Related Matters*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Reynaud-Paligot, Carole. 2011. *De l’identité nationale*. Paris, Puf.
- Roediger, David R. 1991. *The Wages of Whiteness: Race and the Making of the American Working Class*. Londres, Verso.

- Roux, Sébastien. 2017. « The Colour of Family Happiness: Adoption and the Racial Distribution of Children in Contemporary France », *Social Anthropology*, vol. 25, n° 4 : 509-524.
- Sabbagh, Daniel et Shanny Peer. 2008. « French Color Blindness in Perspective: The Controversy over “Statistiques Ethniques” [Introduction] », *French Politics, Culture & Society*, vol. 26, n° 1 : 1-6.
- Schor, Paul. 2009. *Compter et classer. Histoire des recensements américains*. Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Silva Da Costa, Marilène. 2020. « Être une anthropologue noire au Brésil et enquêter dans les villages *quilombola* de l'Amazonie : entre connivence raciale et différenciation sociale », *Cahiers de l'Urmis*, n° 19 [en ligne]. DOI : <https://doi.org/10.4000/urmis.2056>.
- Simon, Patrick. 1997. « La statistique des origines. “Race” et ethnicité dans les recensements aux États-Unis, Canada et Grande-Bretagne », *Sociétés contemporaines*, n° 26 : 11-44.
- _____ 2003. « L'impasse de l'analyse statistique dans une France sans “races” », *Hommes et migrations*, n° 1245 : 42-53.
- _____ 2008. « Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de “race” », *Revue française de sociologie*, vol. 49 : 153-162.
- _____ 2010. « “Race”, ethnicisation et discriminations : une répétition de l'histoire ou une singularité postcoloniale ? », in Nicolas Bancel, Florence Bernault, Pascal Blanchard, Ahmed Boubeker, Achille Mbembe et Françoise Vergès (dir.), *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*. Paris, La Découverte : 357-368.
- Tarnowski, Flávio Luiz. 2017. « Parenté et affects. Désir d'enfant et filiation dans les familles homoparentales en France », *Anthropologie et sociétés*, vol. 41, n° 2 : 139-155.

Notes

¹ Je tiens à remercier ici Margot Delon, Wilfried Lignier, ainsi que les relecteurs et relectrices anonymes pour leurs conseils et remarques avisés, qui ont été précieux pour la rédaction de cet article.

² D'autres auteurs lui préfèrent d'ailleurs le qualificatif, jugé plus adéquat, de « *race-blind* » (Keaton 2010).

³ La blanchité désigne la position raciale blanche dans l'espace social racialisé. Il s'agit de la position majoritaire, au sens de Colette Guillaumin (1972), c'est-à-dire de la position dominante dans le rapport social de race. Voir notamment Roediger 1991 ; Frankenberg 1993 ; Allen 1994. Pour des examens de la blanchité dans le contexte français, voir Kebabza 2006 ; Cervulle 2013 ; Laurent et Leclère 2013 ; Cohen et Mazouz 2021.

⁴ Ici et dans la suite de l'article, je qualifie de français ou française sans ascendance migratoire les Françaises et Français nés en France de parents français et qui n'ont pas de lien à la migration connu sur quatre générations.

⁵ Les noms, prénoms, ainsi que l'ensemble des informations qui pourraient permettre d'identifier les personnes enquêtées ont été modifiés. Dans certains cas, les pays d'adoption ou d'origine ont été remplacés par des pays équivalents en termes géographiques et socio-démographiques. De même, certaines professions, trop spécifiques, ont été remplacées par des professions équivalentes, à l'aide de la nomenclature détaillée des professions et catégories socioprofessionnelles de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

⁶ « Babtou » est le verlan de « toubab », mot qui existe dans plusieurs langues d'Afrique de l'Ouest (malinké, wolof...) pour désigner les européens blancs. Popularisé en particulier par des morceaux de rap français, qui l'utilisent dès la fin des années 1990, le terme désigne, dans l'argot urbain, les personnes blanches.

⁷ Depuis 1980 selon les données rendues disponibles par l'INSEE, il fait partie des cent prénoms féminins les plus donnés.

⁸ Voir l'article de Charlotte Causit publié sur le site de France Info le 12 juin 2020. URL : https://www.francetvinfo.fr/france/je-n-aime-pas-qu-on-me-dise-black-pourquoi-en-france-le-mot-noir-reste-tabou_4003111.html

⁹ Comme le préconisent notamment Reeves (1983) ou Banton (2002), qui alertent sur le risque de prétendre connaître les intentions du locuteur mieux que lui-même – ce qui serait à la fois méthodologiquement et éthiquement contestable.

¹⁰ L'expression est censée être l'équivalent de « bounty » ou « oreo » pour les personnes racialisées comme asiatiques.